

**MAIRIE
DE
COMBON**

Envoyé en préfecture le 21/01/2026
Reçu en préfecture le 21/01/2026
Publié le 21/01/2026
ID : 027-212701643-20260119-2026_1_2-DE



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2026/02**

Séance du 14 janvier 2026 à 18h30

Le conseil municipal de Combon, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique le quatorze janvier deux mille vingt-six à dix-huit heures et trente minutes, au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Combon (17 rue de la mairie 27170 COMBON), sous la présidence de Monsieur Rémy LECAVELIER-DÉSÉTANGS, maire.

Date de la convocation : 09/01/2026

Etaient présents : Mme Elizabeth JEAN, M. Philippe DEPARROIS (adjoints), M. Alain BLAISOT, Mme Blandine DEMAEGDT, M. Emmanuel DEWULF, Mme Estell GONTHIER, M. Alexy LETELLIER, Mme Audrey RAMIER-COUSIN (conseillers municipaux).

Absents excusés :

- Monsieur Patrice DELANNOY (a donné pouvoir à Madame Blandine DEMAEGDT)
- Monsieur Patrice DESMONTES (a donné pouvoir à Monsieur Alain BLAISOT)
- Madame Laetitia LHERMEROULT (a donné pouvoir à Madame Estell GONTHIER)
- Madame Pauline OSMONT (n'a pas donné de pouvoir)
- Madame Marie-Thérèse THUILLIER (n'a pas donné de pouvoir)

Absent : Monsieur Jean-Pascal HEBERT

Quorum : fixé à 8 élus présents. Nombre d'élus effectivement présents : 9

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du 29/12/2025

Le procès-verbal de la séance du 29/12/2025 a été transmis aux membres du conseil municipal avant la présente réunion.

Après modifications et après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention, approuve le procès-verbal de la séance du 29/12/2025.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Certifié exécutoire par le maire de Combon après :

- Transmission à la préfecture de l'Eure (Evreux) le : 21 JAN. 2026
- Publication le : 21 JAN. 2026

Fait à COMBON, le 19/01/2026.

Rémy LECAVELIER-DÉSÉTANGS
Maire de Combon



Blandine DEMAEGDT
Secrétaire de séance